

IMD World Competitiveness Yearbook (WCY) 2015

Le retour du Luxembourg dans le palmarès des nations les plus compétitives : belle surprise sur fond de regain de confiance

Dans l'édition 2015 du *World Competitiveness Yearbook (WCY)* de l'institut suisse IMD¹, le Luxembourg se hisse à la 6^e place des économies les plus performantes parmi 61 pays, soit une avancée de 5 rangs par rapport à l'année précédente. Cette progression réjouissante résulte notamment des bons scores attribués au Grand-Duché pour son efficacité économique et son environnement propice aux affaires, ainsi que de l'état d'esprit plus positif des entrepreneurs suite à l'actuelle embellie conjoncturelle et à l'agenda réformateur des autorités publiques. Aux yeux de la Chambre de Commerce, cette ambiance positive est l'occasion idéale pour poursuivre et accélérer les réformes afin de relever les défis traditionnels du Luxembourg, liés notamment au chômage, à la politique fiscale, à la productivité et aux investissements privés en R&D. Le bon positionnement atteint par le Grand-Duché dans le nouveau classement IMD démontre, par ailleurs, que l'image positive d'économie performante, ouverte et propice au développement de projets de croissance, dont le pays jouit auprès de la communauté des affaires, reste intacte, malgré les attaques menées récemment par certains médias étrangers contre l'image du marque du pays.

Après plusieurs années consécutives de performances plus mitigées, marquées par une crise financière et économique qui a laissé des cicatrices durables, le Grand-Duché renoue en 2015 avec ses excellents scores d'avant-crise. Présentant bon nombre d'évolutions favorables, le Luxembourg réussit d'ailleurs à se positionner comme première économie de l'Union européenne dans le classement WCY 2015.

Evolution du classement général de l'économie luxembourgeoise dans le *World Competitiveness Yearbook (2007-2015)*



Au niveau des quatre piliers qui servent à jauger l'évolution de la compétitivité, celui des **performances économiques** demeure une catégorie d'excellence. La Chambre de Commerce se réjouit notamment de l'amélioration perçue en matière de diversification économique (de la 46^e à la 42^e place) qu'elle juge cependant encore modeste par rapport aux nombreux efforts déployés au

¹ Depuis 26 ans, l'institut suisse IMD (*International Institute for Management Development*) analyse la compétitivité d'environ 60 pays. Le classement est basé tant sur des indicateurs statistiques que sur l'opinion des décideurs économiques et des dirigeants d'entreprises. Au Luxembourg, l'enquête auprès des entreprises est coordonnée par la Chambre de Commerce. Plus précisément, l'enquête IMD repose sur l'examen de quatre piliers, à savoir les performances économiques, l'efficacité des pouvoirs publics, l'environnement des affaires et la qualité des infrastructures.

cours des dernières années par les secteurs privé et public. Toutefois, le **principal souci** au sein de la première catégorie demeure l'emploi et plus précisément le **chômage structurel**.

Concernant le critère de **l'efficacité des pouvoirs publics**, le Luxembourg connaît ses plus grandes performances au niveau des finances publiques, du cadre institutionnel et de la législation relative aux affaires. Le Luxembourg jouit en effet d'une position privilégiée dans le sous-pilier des **finances publiques**, les entrepreneurs au Grand-Duché estimant que la **gestion** afférente est **plus efficace** que l'année précédente - un résultat qui peut sans doute être attribué en partie à la double stratégie de consolidation budgétaire du « **Zukunftspak** » d'une part, et à la « **révolution copernicienne** » souhaitée en matière budgétaire, d'autre part. *A contrario*, l'annonce d'une réforme fiscale ne semble pas avoir eu d'effet positif sur le classement, le sous-pilier de la **politique fiscale** restant **fragile** (39^e place mondiale, perte d'une place), traduisant de la sorte les doutes (et les attentes) des chefs d'entreprises en la matière. Au-delà de ce bémol, les participants à l'enquête se montrent généralement plutôt optimistes pour l'avenir : ils accueillent favorablement l'évolution du cadre institutionnel et ils estiment que la cohésion sociale représente l'une des plus grandes forces du Luxembourg.

L'ambiance est sereine au niveau du pilier de **l'environnement des affaires** puisque le Luxembourg enregistre un gain significatif de 10 places dans le classement (de la 14^e à la 4^e place). Les entrepreneurs sont encore plus confiants qu'en 2014, les prévisions de croissance pour l'année en cours étant effectivement encourageantes. Néanmoins, la Chambre de Commerce souligne que tous les freins à l'investissement ne sont pas supprimés, notamment les procédures administratives pour obtenir une autorisation d'exploitation, de construire ou bien en matière d'urbanisme, ou encore en matière environnementale. La **perception des entrepreneurs quant à la productivité** est également plus **favorable**, une considération prometteuse au niveau des entreprises individuelles, mais qui **mérite**, selon la Chambre de Commerce, **un regard plus approfondi** pour évaluer la productivité de l'ensemble de l'économie.

Pour ce qui est des **infrastructures**, le message semble être que le Luxembourg devra redoubler d'efforts dans les années qui viennent ; le **classement** en la matière s'étant **enlisé**, oscillant entre une 21^e et une 23^e place depuis 2010. Or, seuls des investissements publics et privés volontaristes et pertinents seront aptes à relever le taux de croissance potentiel futur de l'économie. A titre d'exemple, les entreprises auraient besoin de davantage de **personnel qualifié** pour exercer des activités de R&D. Par ailleurs, les entrepreneurs entrevoient un fort **potentiel compétitif** dans le domaine des **énergies vertes** - nouvelle encourageante pour le développement des écotechnologies.

Globalement, une analyse approfondie des domaines de compétitivité individuels laisse à penser que certains scores favorables - liés surtout à des **indicateurs de perception** qui représentent un tiers de l'ensemble des indicateurs utilisés - pourraient s'expliquer par l'ambiance plus optimiste qui règne en ce premier semestre de l'année 2015.

Des réformes ambitieuses ont notamment été annoncées dans le domaine de la simplification administrative, de la mobilité, du logement ou de l'aménagement du territoire. La confiance étant un concept fragile et volatile, les acteurs du terrain sont ainsi de bonne foi et s'attendent désormais à une mise en œuvre des réformes annoncées et à la poursuite de l'agenda réformateur. D'un point de vue plus macroéconomique, l'année **2015** est par ailleurs généralement considérée comme étant celle, à l'horizon 2019, qui fera apparaître la **croissance la plus forte**, notamment sur fond de conditions exogènes qui viennent en soutien de l'activité économique (politique monétaire accomodante, taux d'intérêts historiquement bas, prix de l'énergie en baisse, dépréciation de l'euro). Une dégradation des perspectives macroéconomiques pour la **période post-2015** pourrait se traduire par des **opinions plus prudentes à l'avenir**.

En synthèse, la Chambre de Commerce peut se rallier à l'ambiance d'optimisme qui prédomine en ce moment. Elle espère que les plans vont bientôt, sous le signe du proverbe « **res non verba** », se matérialiser en actions concrètes.

Pour un commentaire plus exhaustif des différentes évolutions, le lecteur se référera à l'annexe au présent encadré.

Annexe

COUP DE PROJECTEUR SUR LA COMPETITIVITE DU LUXEMBOURG

Niveau international : pour la troisième fois consécutive, les Etats-Unis ressortent champions du classement de l'étude comparative proposée par l'institut suisse IMD, suivis par Hong Kong, Singapour, la Suisse, le Canada, le Luxembourg, la Norvège, le Danemark, la Suède et l'Allemagne. Tous ces pays, sauf le Luxembourg, avaient déjà figuré dans le top 10 de l'édition 2014.

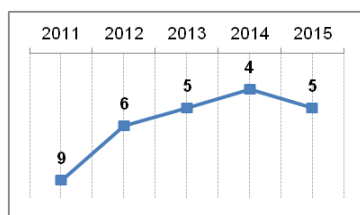
Niveau européen : parmi les six pays européens qui ont réussi à se hisser dans le top 10 du classement 2015, trois ont pu consolider, voire améliorer, leur performance par rapport à l'année précédente, à savoir le Luxembourg (de la 11^e à la 6^e place), la Norvège (de la 10^e à la 7^e place) et le Danemark (de la 9^e à la 8^e place). La Suède (de la 5^e place à la 9^e place), la Suisse (de la 2^e à la 4^e place) ainsi que l'Allemagne (de la 6^e place à la 10^e place) ont cédé du terrain face à la concurrence.

Pour ce qui est des autres voisins du Luxembourg, seule la Belgique a réussi à améliorer son classement de 2014, en progressant du 28^e rang au 23^e. La France n'a pas trouvé sa place dans le top 30, elle recule de 5 places et apparaît au 32^e rang.

Les résultats du Luxembourg en détails :

PERFORMANCES ECONOMIQUES²

Conditions de croissance optimales vs « suspects habituels »



Sous-piliers	2014	2015	Evolution
Economie nationale	16	18	→
Commerce international	4	1	→
Investissements internationaux	3	3	—
Emploi	18	25	→
Prix	41	39	→

Malgré la perte d'une place, le pilier des performances économiques demeure, tout comme les années précédentes, l'un des piliers d'excellence du Grand-Duché.

Tandis que la Chambre de Commerce regrette que le Luxembourg ait perdu deux places dans le **sous-pilier de l'économie nationale**, elle se félicite de l'avancée timide observée au niveau de l'indicateur mesurant la diversification économique, le Grand-Duché avançant de 4 rangs par rapport à l'année précédente (42^e place en 2015). Vu les efforts déployés en matière de diversification ces dernières années, la Chambre de Commerce s'attend à davantage de progrès sur cet indicateur à l'avenir, à condition que les efforts afférents portent leurs fruits. Elle songe notamment à la mise en place de meilleures structures et infrastructures pour le développement des TIC, des écotecnologies et des technologies de la santé, à la diversification croissante du secteur financier, mais également aux FinTech qui sont une nouvelle priorité en matière de diversification du tissu économique du pays. Or, il est à noter que cet indicateur est un indicateur dit « de perception » et, à ce titre, il consiste en une évaluation subjective émise par les responsables d'entreprises interrogés dans le cadre de l'enquête. Ce n'est donc pas un indicateur dit de « *hard data* », composé de données statistiques objectivement quantifiables et mesurables.

² Il convient de noter que certains des chiffres utilisés pour évaluer les performances économiques du Luxembourg datent de l'année 2013. Il s'agit, plus spécifiquement de 6 sur 17 indicateurs du sous-pilier de l'économie nationale et de 3 sur 8 indicateurs du sous-pilier de l'emploi. Cependant, ce sont tous des indicateurs à caractère relativement stable et le Luxembourg ne connaît ni dégradation, ni amélioration substantielle liée à l'utilisation de ces statistiques.

De son côté, le **sous-pilier des investissements internationaux** confirme sa position dans le haut de tableau, et continue d'être soutenu par un secteur financier (et des flux d'investissements) en grande forme.

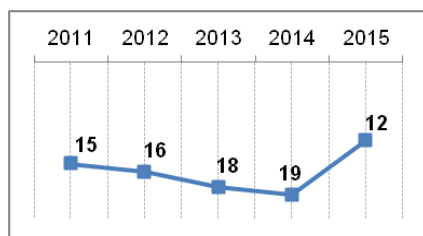
L'élément qui a le plus influencé le **sous-pilier du commerce international** est le taux de change favorable, l'indicateur afférent progressant du 31^e rang en 2014 au 14^e en 2015, grâce à la dépréciation de l'euro. Une conséquence relativement directe de cette évolution est la croissance des exportations de biens, l'indicateur afférent progressant de 10 places.

Malheureusement, le **sous-pilier de l'emploi** confirme à nouveau l'existence du paradoxe luxembourgeois : malgré une création d'emplois soutenue, le chômage augmente, ou au mieux plafonne, à un niveau historiquement élevé. Alors que le pays grappille cinq places en termes de croissance de l'emploi (de la 17^e à la 12^e place), la détérioration des indicateurs de taux de chômage (de la 23^e à la 36^e), de chômage structurel (du 20^e au 23^e rang) et de chômage des jeunes (de la 37^e à la 39^e place) se poursuit. Le chômage demeure une préoccupation politique majeure ; sur fond d'une progression continue des coûts salariaux unitaires et d'une population locale qui éprouve souvent des difficultés à trouver sa place sur un marché de l'emploi pourtant dynamique, mais également très compétitif et exigeant souvent des niveaux de qualification élevés. Des réformes structurelles s'imposent donc, et sont d'autant plus justifiées que le sous-pilier de l'emploi subit une dégradation inquiétante depuis 2012 (de la 9^e à la 25^e place en 2015). Le « Partenariat pour l'Emploi » entre l'ADEM et la Chambre de Commerce peut constituer un important jalon de réponse à cette tendance.

Le dernier **sous-pilier des prix** requiert également d'importants efforts. Malgré un gain de 2 places, il reste le sous-pilier le moins compétitif du pilier des performances économiques, notamment à cause des prix élevés des loyers (44^e place pour les appartements et 46^e place pour les bureaux).

EFFICIENCE DES POUVOIRS PUBLICS

De la joie anticipée ou méritée ?



Sous-piliers:	2014	2015	Evolution
Finances publiques	15	10	➔
Politique fiscale	38	39	➔
Cadre institutionnel	23	3	➔
Législation des affaires	22	15	➔
Cadre sociétal	13	9	➔

Le Grand-Duché enregistre une nette amélioration au niveau du **sous-pilier des finances publiques**, les changements les plus favorables étant observés au niveau des indicateurs de perception de gestion efficace des finances publiques (de 25^e à la 10^e place) et de l'évasion fiscale (18^e place à la 6^e). En perdant une position, le **sous-pilier relatif à la politique fiscale** confirme son statut fragile et demeure même la lanterne rouge dans l'édition 2015 du classement WCY. Il reste à voir si la réforme fiscale annoncée pourra faire évoluer positivement ce sous-pilier à partir de 2017. Le cadre fiscal applicable aux entreprises, entouré des nombreuses interrogations s'articulant notamment autour du projet BEPS (*Base Erosion and Profit Shifting*) de l'OCDE, devra nécessairement être transparent, stable, compétitif et valorisant. La Chambre de Commerce s'attend à un abaissement des taux d'affichage pour les sociétés, voire pour les personnes physiques, et ce en réponse à l'élargissement prévisible des bases d'impositions. La simplification du système fiscale et le défrichage des nombreux abattements et déductions fiscales sont des jalons importants en matière de modernisation du cadre fiscal luxembourgeois.

Selon l'étude IMD, le Luxembourg bénéficie par ailleurs d'un **cadre institutionnel** plus efficient que l'année précédente. Ainsi, 11 des 13 indicateurs de ce sous-pilier connaissent une nette

amélioration. Tandis que les données utilisées pour évaluer la stabilité du taux de change, qui a connu une amélioration de 25 places, sont issues de données statistiques objectivement mesurables, la plupart des autres indicateurs, tels que le cadre légal et réglementaire (22^e à 5^e place), la capacité d'adaptation de la politique gouvernementale à des changements au niveau de l'économie (de la 10^e à la 3^e place), la mise en œuvre efficace des décisions (de la 13^e à la 3^e place), la transparence (de la 17^e à la 12^e place), la bureaucratie (de la 26^e à la 11^e place) et la corruption (de la 17^e à la 8^e place) constituent des indicateurs de perception. La Chambre de Commerce se félicite de l'état d'esprit positif des responsables d'entreprises interrogés dans le cadre de l'étude. Mais il convient de ne pas perdre de vue le fait que ces résultats positifs peuvent en partie trouver leur origine dans des annonces politiques, devant encore se concrétiser dans les faits.

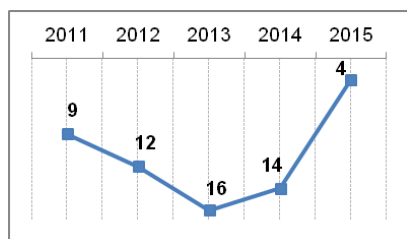
Le même constat vaut pour le **sous-pilier de la législation des affaires**, la nette amélioration de l'indicateur relatif à la facilité soutenue à conduire des affaires (du 27^e rang au 6^e) pouvant résulter en partie de l'embellie conjoncturelle actuelle ou de l'effet d'annonce provoqué par le projet de loi « omnibus ». Or, il y a lieu de signaler que de nombreux défis et surtout freins à l'investissement persistent dans la réalité. La Chambre de Commerce songe notamment à la lourdeur peu opportune de certaines procédures administratives pour obtenir, à titre d'exemple, une autorisation d'exploitation, de construire ou bien en matière d'urbanisme.

Le constat fait par l'étude IMD que le Luxembourg aurait pris les devants concernant sa législation en matière d'immigration (du 22^e au 2^e rang) n'est quant à lui guère intelligible, sachant que le cadre légal afférent n'a guère évolué depuis l'année dernière.

En ce qui concerne le dernier **sous-pilier relatif au cadre sociétal**, les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête au Grand-Duché semblent donner un écho positif à la modernisation de la politique familiale et aux récentes réformes sociétales, portant la cohésion sociale du 17^e rang en 2014 au 4^e rang dans l'édition 2015 du WCY. La discussion autour de l'extension éventuelle du droit de vote pourrait également avoir eu un effet favorable.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

Au-delà de toute attente !



Sous-piliers:	2014	2015	Evolution
Productivité et efficacité	8	5	➔
Marché du travail	33	14	➔
Finance	7	10	➔
Pratiques de gestion	13	3	➔
Attitudes et valeurs	31	13	➔

Après une légère embellie de deux places enregistrée par le pilier de l'environnement des affaires dans l'édition 2014 de l'enquête, le Luxembourg dépasse les attentes et gagne encore 10 places.

Au niveau du **sous-pilier de productivité et d'efficacité**, alors que le Luxembourg perd une place au niveau de la productivité du travail pour se classer 3^e, les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête estiment que la productivité de la force de travail est plutôt compétitive en comparaison internationale (+18 places). Et, tant les grandes entreprises (+13 places) que les PME (+8 places) auraient réussi à augmenter leur efficacité en comparaison aux standards internationaux. La Chambre de Commerce se félicite que les responsables d'entreprises et entrepreneurs individuels ayant participé à l'enquête aient, visiblement, connu une année fructueuse. Or, si au niveau plus macroéconomique la productivité dans les services paraît généralement bonne (en niveau surtout), la productivité dans les autres secteurs souffre quant à elle du coût de la main-d'œuvre élevé (et en constante augmentation). Aux yeux de la Chambre de Commerce, la productivité demeure donc l'une des principales menaces pour la compétitivité du

Luxembourg, sachant par ailleurs qu'elle est, au même titre que la croissance de l'emploi, un moteur de croissance économique.

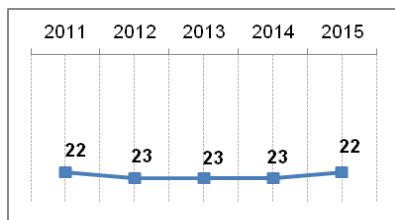
Sachant que le Luxembourg accuse une baisse de 7 places dans le sous-pilier de l'emploi (voir pilier des performances économiques ci-dessus), il semble relativement incongru que le Grand-Duché signe une 14^e place pour ce qui est de son **marché du travail**, après s'être classé 33^e l'an dernier. Les progrès les plus importants sont réalisés au niveau de la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée (+21 places), de la disponibilité de talents dans le secteur financier (+14 places) et de la présence de gestionnaires compétents dans les entreprises luxembourgeoises (+18 places), ainsi qu'en termes de capacité à attirer et retenir les talents (+16 places).

Le seul sous-pilier à ne pas connaître une amélioration cette année est celui de la **finance**. Or, il convient de souligner que les participants à l'enquête considèrent que les risques du secteur sont traités de manière satisfaisante (de la 25^e à la 10^e place) et que les services financiers épaulent efficacement les activités business (de la 23^e à la 13^e position), ce qui témoigne d'un retour progressif de la confiance dans le secteur.

En ce qui concerne les **pratiques de gestion**, le Grand-Duché réalise également un bond en avant (+10 places), qui s'explique avant tout par une amélioration notable de l'indicateur lié à l'adaptabilité des entreprises aux conditions changeantes du marché (+31 places). Une progression encore plus impressionnante est observée au niveau des attitudes et valeurs, le Luxembourg étant perçu comme particulièrement ouvert aux idées étrangères (de la 32^e à la 6^e place), conséquence éventuelle de l'annonce du référendum sur le droit de vote des étrangers.

INFRASTRUCTURES

Davantage d'actions aujourd'hui pour plus de croissance demain



Sous-piliers:	2014	2015	Evolution
Infrastructures de base	30	26	↗
Infrastructures technologiques	22	20	↗
Infrastructures scientifiques	24	23	↗
Santé et environnement	12	6	↗
Education	14	11	↗

L'examen de l'évolution des performances luxembourgeoises liées aux infrastructures, illustré ci-dessus, révèle que le Luxembourg piétine dans ce domaine.

Tandis que le Luxembourg affiche un gain de quatre positions au niveau du **sous-pilier des infrastructures de base**, grâce à une meilleure gestion en matière de logistique et des infrastructures de distribution plus efficaces, le pays fait toujours face à des difficultés pour embaucher du personnel qualifié dans le secteur des TIC. Cependant, le Luxembourg fête son entrée dans le top 10 pour la qualité de ses partenariats public-privé, le développement et le transfert de la technologie et la réglementation technologique. Il en résulte que le **sous-pilier des infrastructures technologiques** enregistre une amélioration de deux places.

Un domaine qui demeure toutefois pour le moins perfectible est celui ayant trait à la **R&D**: le Luxembourg recule de 5 places pour ses dépenses en R&D (en % du PIB) ainsi que pour l'indicateur du personnel R&D dans les entreprises. La Chambre de Commerce se félicite toutefois des efforts considérables qui ont récemment été déployés, comprenant notamment la réorganisation du fonctionnement des centres de recherche publics et de l'aménagement de la Cité des sciences à Belval. Par ailleurs, il convient de souligner que la contre-performance précitée est compensée, dans le classement, par une reprise du Grand-Duché pour ce qui est de sa capacité d'innovation (+10 places), ce que la Chambre de Commerce ne peut que saluer.

Pour ce qui est de la **santé et de l'environnement**, il est encourageant d'observer que le développement durable est devenu une priorité pour les entreprises établies sur le territoire

luxembourgeois (+13 positions). Par ailleurs, les technologies vertes peuvent, d'après les entreprises interrogées, être transformées rapidement en avantages compétitifs (+12 positions) - une condition favorable pour le secteur des écotechnologies.

Le sous-pilier de **l'éducation** affiche un résultat positif (+3 places), largement dû aux dépenses publiques dans ce domaine (+8 places). Mais il convient de convertir ces dépenses en résultats concrets pour les élèves. La Chambre de Commerce attend beaucoup de la réforme de l'enseignement secondaire en cours. En outre, la nouvelle stratégie « Digital4Education », dévoilée ce mois-ci, devrait permettre de moderniser le système éducatif et d'améliorer l'employabilité de tous les élèves issus de ce système.

CONCLUSION

Certains domaines perfectibles ainsi que les « suspects habituels » mis à part, l'évolution de l'économie luxembourgeoise dans le classement de l'édition 2015 de l'enquête IMD paraît très encourageante, le pays se retrouvant aux portes du top 5 du classement. Il convient de préciser que la performance hésitante du Luxembourg dans les classements antérieurs a été largement due à la crise financière qui a clairement freiné la croissance de l'économie et qui a souligné de façon évidente l'existence de défis structurels majeurs.

Dans l'ensemble, l'année 2015 semble être un très bon cru, alors que les conditions internationales sont favorables : le commerce mondial reprend des couleurs, les taux d'intérêts sont bas, le pétrole est relativement bon marché, le chômage se stabilise, etc. Ces conditions de croissance favorables (en admettant qu'elles se maintiennent et qu'elles ne soient pas contredites par des courants défavorables (Grexit, risques géopolitiques, etc.)), et l'état d'esprit résolument positif des entrepreneurs et responsables d'entreprises interrogés qui s'en suit, forment une excellente base pour mettre en œuvre le plus efficacement possible les réformes annoncées, toujours dans l'objectif phare de renforcer la compétitivité de l'économie luxembourgeoise à long terme.

Vu la vocation exportatrice et la fonction de « *headquartering* » pour de nombreux acteurs mondiaux et « *hidden champions* », la compétitivité et l'attractivité de l'économie luxembourgeoise sont des conditions *sine qua non* pour nous rapprocher de nos objectifs en matière de développement et de diversification économiques.

Classement des 30 premières économies du rapport IMD 2015

Pays	Rang			Pays	Rang		
	2015	2014	Changement		2015	2014	Changement
Etats-Unis	1	1	—	Irlande	16	15	↘
Hong Kong	2	4	↗	Nouvelle-Zélande	17	20	↗
Singapour	3	3	—	Australie	18	17	↘
Suisse	4	2	↘	Royaume-Uni	19	16	↘
Canada	5	7	↗	Finlande	20	18	↘
Luxembourg	6	11	↗	Israël	21	24	↗
Norvège	7	10	↗	Chine continentale	22	23	↗
Danemark	8	9	↗	Belgique	23	28	↗
Suède	9	5	↘	Islande	24	25	↗
Allemagne	10	6	↘	Rép. de Corée	25	26	↗
Taïwan	11	13	↗	Autriche	26	22	↘
EAU	12	8	↘	Japon	27	21	↘
Qatar	13	19	↗	Lituanie	28	34	↘
Malaisie	14	12	↘	Rép. Tchèque	29	33	↗
Pays-Bas	15	14	↘	Thaïlande	30	29	↘

Aperçu méthodologique

Avec plus de 300 indicateurs différents recueillis pour chacun des 61 pays analysés, une certaine prudence prévaut dans l'interprétation des classements annuels de l'IMD. En effet, la pertinence de certains indicateurs peut dépendre de spécificités nationales qui se prêtent parfois difficilement à un exercice de comparaison.

L'édition 2015 présente d'ailleurs une particularité au niveau de certains résultats de classement : en l'absence de chiffres officiels de l'Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché du Luxembourg, IMD a eu recours aux chiffres de 2013 pour certains indicateurs, ce qui ne reflète donc pas l'état des circonstances les plus récentes.

Néanmoins, le classement IMD demeure un outil utile à la prise de décision pour les autorités politiques des pays concernés puisqu'il permet de visualiser rapidement les forces et faiblesses de chacune des dimensions-clés de leur compétitivité. La comparaison peut se faire à la fois dans l'espace (entre le Luxembourg et d'autres zones géographiques) et dans le temps (performances du Luxembourg au fil des années). De manière générale, deux sortes d'indicateurs peuvent être identifiées : les indicateurs d'input (par exemple, investissements en infrastructures en pourcentage du PIB) d'une part, et les indicateurs d'output (par exemple, croissance du PIB) d'autre part. Les indicateurs d'input sont les indicateurs les plus à même d'être influencés par les décideurs politiques tandis que les indicateurs d'output reflètent, dans une certaine mesure, les résultats de ces décisions.